

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

WARLUS

## PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000<sup>ème</sup>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS  
1060, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200  
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR  
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



### Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

### Nouvelles constructions

- Nouveau hangar agricole
- Nouvelle construction

### Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- 1AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Np : Secteur de la zone naturelle correspondant aux parcs des Châteaux
- Ae : Zone agricole à vocation économique
- N : Zone naturelle

### Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Élément à préserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : accès agricole

### Installations agricoles

- Installation agricole non classée

### Zone inondable

- Zone inondable issue de données communales

### Éléments de patrimoine

| Numéro | Désignation        |
|--------|--------------------|
| 1      | Calvaire           |
| 2      | Chapelle           |
| 3      | Monument aux morts |
| 4      | Statue             |
| 5      | Eglise inscrite    |
| 6      | Chapelle           |

